

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS



Réunion du Comité Syndical  
du 15 octobre 2020

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1036	20	6	1	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **jeudi 15 octobre 2020 à 14 h** à SAINT-MALO-DE-LA-LANDE, salle du Pôle de Proximité de la Communauté de communes, sur convocation du 29 septembre 2020.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : David LEGOUET

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville  
M. Gilles LELONG, canton Turlaville  
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quettreville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin  
M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances  
M. Jacques COQUELIN, canton Valognes  
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague  
M. Jean-Marc JULIENNE, canton Granville  
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire  
M. Jean MORIN, canton Créances

Délégués des EPCI titulaires :

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin  
Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

**Accompagnement d'un élevage d'ormeaux en cage en eau profonde  
( ORMEAUX )**

**Participation financière du SMEL et de la Région Normandie**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 15 octobre 2020 ;

Vu le projet de création par Mme C. Follet, d'un élevage d'ormeaux en mer en eau profonde ;

Vu la sollicitation de Mme Follet auprès du SMEL pour l'accompagner et la conseiller techniquement ;

Considérant les capacités du SMEL à apporter ses compétences dans le domaine des élevages d'ormeaux pour une durée de 18 mois à compter de 2020, dans le choix du matériel d'élevage, les modalités de calcul et de suivi de croissance et de mortalité des ormeaux de même, en collaboration avec M. Fabien Riera, socio-anthropologue, dans la rédaction d'un document sur les écueils et réussites des élevages en Normandie ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, et une abstention, sous réserve, d'une réponse favorable à la demande d'autorisation d'exploitation de cultures marines auprès de la DDTM, en cours d'instruction :

- accepte l'accompagnement du SMEL dans ce projet ORMEAUX d'un coût de 18 886 € (dont 2000 € pour M. Riera) financé à 50% par la Région Normandie ;
- autorise le Président du SMEL à signer les documents nécessaires à la demande d'aides publiques et inhérents à la réalisation de ce programme.



**Pour extrait conforme,**

**Le président du SMEL,**

**Alain NAVARRET**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Navarret', written in a cursive style.